

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Accusé de réception en préfecture
075-257550004-20240617-2024-045-DE
Date de télétransmission : 17/06/2024
Date de réception préfecture : 17/06/2024

Mise en ligne le 18 juin 2024

**Délibération n° 2024-045
Séance du 14 juin 2024**

Cession de la licence d'exploitation
des brevets de la sonde "Fluocopée"

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport en date du 30 mai 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver le contrat de cession de licence d'exploitation de la sonde « Fluocopée » avec les cotraitants Liberty Analytical et Idil Fibres Optiques,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve le contrat de cession de licence d'exploitation de la sonde « Fluocopée » avec les cotraitants Liberty Analytical et Idil Fibres Optiques.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer ce contrat de cession de licence d'exploitation et l'ensemble des actes subséquents nécessaires à son application et à prendre toutes les mesures d'exécution qui en découlent.

Le Président

François-Marie DIDIER

